

# AVENIRS

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE // N° 20 // ÉTÉ 2011

## SERVICE NATIONAL

### Défense et citoyenneté

Un accord pour l'accès des mineurs à la journée d'appel. **p. 2**

## DÉTENTION

### Propositions pour les EPM

La DPJJ s'engage sur des points d'amélioration de la prise en charge. **p. 2**

## PARCOURS DU GOÛT

### Des chefs au top !

Un concours gastronomique réunit 140 mineurs à Saint-Etienne. **p. 4**

## RENCONTRES SCÈNE JEUNESSE

### De l'art d'éduquer

L'accès à la culture, un droit pour les mineurs. **p. 5**

## POINTS DE VUE

### Le travail d'intérêt général

Jacques SALVATOR, maire d'Aubervilliers  
Nathalie BONNEAU, responsable de l'UEMO d'Aubervilliers (93). **p. 10**

## PORTRAIT

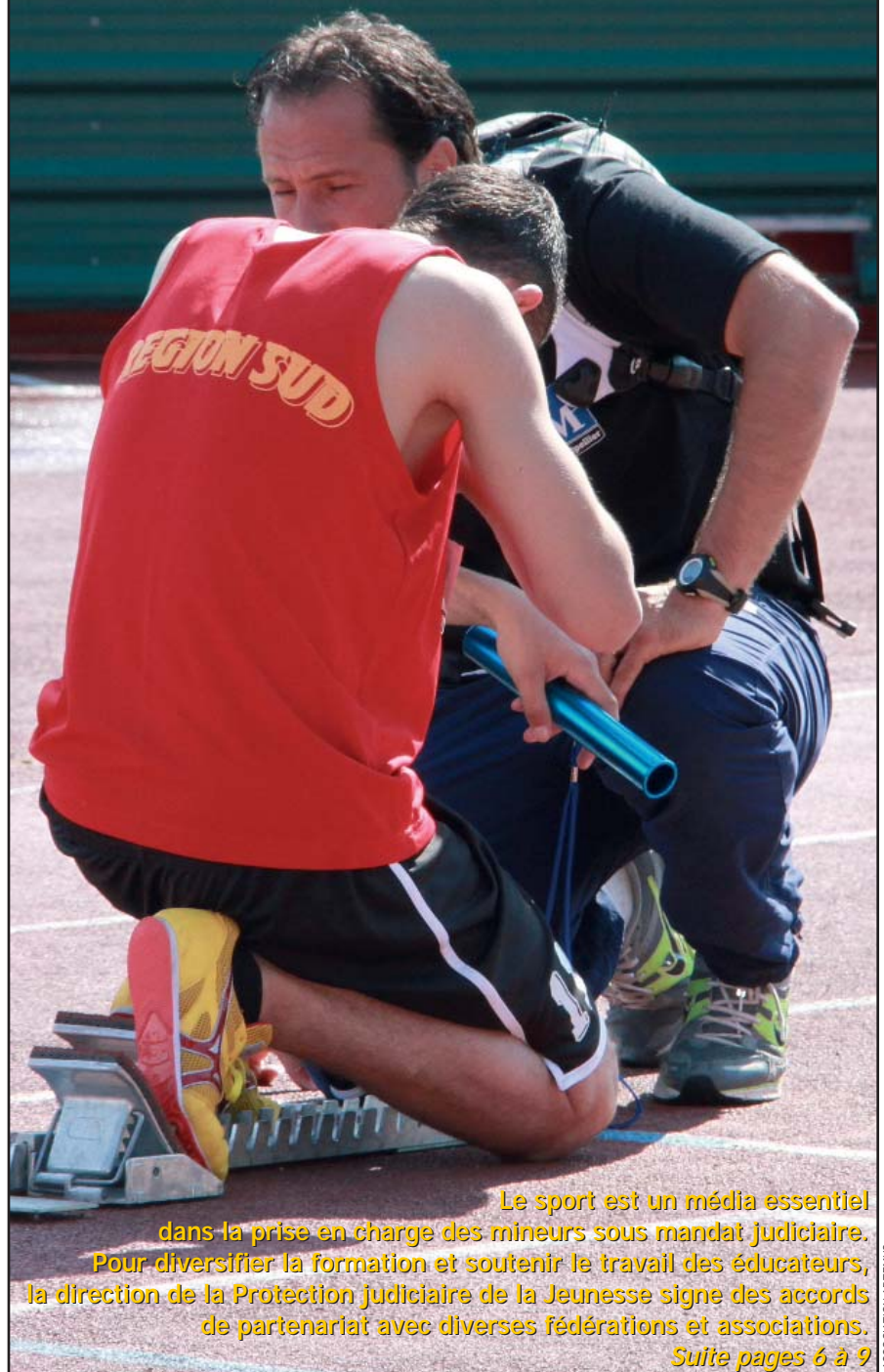
### But citoyen

Didier ROUSTAN, président de l'association Foot Citoyen. **p. 12**



## LE SPORT, MÉDIA ÉDUCATIF

# Le goût de l'effort

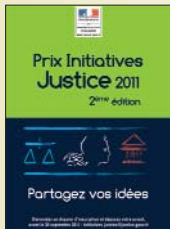


Le sport est un média essentiel dans la prise en charge des mineurs sous mandat judiciaire. Pour diversifier la formation et soutenir le travail des éducateurs, la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse signe des accords de partenariat avec diverses fédérations et associations. **Suite pages 6 à 9**

## À NOTER

## CONCOURS

## Prix Initiatives Justice



Michel Mercier, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés, a souhaité que les prix Initiatives Justice soient de nouveau organisés pour promouvoir et récompenser l'inventivité des agents du ministère et de toute personne participant aux missions de la justice. Cette année encore, deux catégories sont proposées : " Rapprocher la justice des citoyens " et " Innover au bénéfice de l'institution ". A gagner, pour le 1<sup>er</sup> prix de chaque catégorie, 1 000 € (en équipe) et 700 € (en individuel). En 2010, 190 agents ont participé à ce concours et 70 projets ont été présentés. Demande de dossier d'inscription et dépôt des projets avant le 30 septembre 2011 par mail : initiatives-justice@justice.gouv.fr.

## EDITION

## Les Cahiers dynamiques



Revue de la PJJ, dirigée par l'Ecole nationale de PJJ, *Les Cahiers dynamiques* sont destinés

aux professionnels de l'enfance et de l'adolescence en danger ou en conflit avec la loi. Trimestrielle, cette publication offre aux lecteurs une information, une réflexion ainsi qu'un espace d'élaboration des pratiques avec des articles réalisés par des spécialistes, sur une thématique choisie. [www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

## La PJJ s'engage

LA DIRECTION de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) et la direction de l'Administration pénitentiaire (DAP) ont signé, le 7 juin à l'Ecole militaire à Paris, un accord-cadre avec la direction du Service national, pour permettre l'accès à la Journée Défense et citoyenneté (JDC) au profit des mineurs et des jeunes majeurs au sein des établissements pénitentiaires et sensibiliser parallèlement tous les publics sous protection judiciaire ou sous main de justice. Cet engagement conjoint participe à leur intégration dans les dispositifs de droit commun et favorise la prévention de la récidive. Cette journée concerne tous les jeunes Français, garçons et filles entre 17 et 18 ans. Chaque année, près de 800 000 jeunes sont sensibilisés aux thèmes de la citoyenneté, de la Défense et de la sécurité nationale,



Signature de l'accord-cadre le 7 juin à Paris.

découvrent les armées et bénéficient d'une initiation au secourisme. Le certificat individuel de participation à la JDC est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, CAP, BEP, bac...). Il constitue un outil indispensable à l'insertion sociale. Plus de 80 000 jeunes détectés en difficulté lors de cette journée peuvent bénéficier

d'offres d'insertion sociale et professionnelles. Ils peuvent ainsi être orientés vers une mission locale, un établissement public d'insertion de la Défense (EPIDe) ou vers le dispositif de lutte contre l'illettrisme " Savoirs pour réussir ". La JDC est, en outre, l'occasion pour les jeunes de recevoir une information sur les métiers et les carrières offertes par le secteur de la Défense. ■

## DÉTENTION DES MINEURS

## Des propositions pour les EPM

POUR SON quatrième déplacement à la rencontre des professionnels de la PJJ exerçant en EPM depuis sa nomination en tant que directeur de la PJJ, Jean-Louis Daumas s'est rendu à Porcheville (Yvelines) en compagnie d'Henri Masse, directeur de l'Administration pénitentiaire, le 23 juin. Accompagné notamment de Guy Bezat, directeur interrégional de la PJJ Ile-de-France / Outre-Mer, le directeur a souligné la motivation et la détermination des équipes éducatives de la PJJ dans ce dispositif encore récent que sont les EPM (ouverture du premier établissement en

avril 2007). Il a également rappelé les engagements pris par la DPJJ et le calendrier de travail fixé suite aux rencontres avec les organisations professionnelles afin que la prise en charge éducative et l'ambiance professionnelle puissent s'améliorer. Une révision du guide méthodologique du travail en détention et du cahier des charges des services éducatifs en EPM (SE-EPM), la création de postes aménagés pour les femmes travaillant au sein des SE-EPM, une vigilance accrue sur les critères d'affectation des mineurs et les capacités d'accueil en



Les directeurs de l'AP et de la PJJ à Porcheville.

EPM, des sessions de formation communes aux surveillants de l'Administration pénitentiaire et aux éducateurs de la PJJ dès le 1<sup>er</sup> octobre 2011 à l'Ecole nationale de PJJ (Roubaix) sont autant de points qui permettront de répondre au mieux aux enjeux et problématiques liés à la détention des mineurs. La DPJJ organisera des journées d'études sur ce sujet à la fin 2011. ■

## INSERTION PROFESSIONNELLE

## "Coup de feu" à Vendôme

UN MINEUR de 17 ans, suivi par les éducateurs de la Protection judiciaire de la Jeunesse dans le cadre d'une mesure de liberté surveillée préjudicielle, est accueilli depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011 dans les cuisines de la Chancellerie pour un stage de découverte de deux mois. Le jeune homme a déjà reçu une préformation à la cuisine au sein d'un restaurant d'application, une activité de jour qui a déclenché en lui l'envie d'en faire son métier. L'idée d'accueillir un mineur au sein du ministère pour l'aider à mener à bien son projet est née de la volonté de Michel Mercier, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés, de promouvoir l'in-



Apprentissage à l'office du garde des Sceaux.

sersion professionnelle et l'apprentissage des jeunes sous mandat judiciaire. « Ce projet a été porté par le chef de cabinet du garde des Sceaux, Patrick Martinez, et Jean-Louis Daumas, directeur de la Protection judiciaire de

la Jeunesse qui nous a beaucoup facilité la tâche », souligne Eric Bombardi, chargé de la logistique et de l'intendance générale au cabinet du garde des Sceaux. En septembre prochain, le jeune homme signera un contrat d'apprentissage pour préparer un CAP cuisine. Pendant deux ans, il alternera cours théoriques dans un centre de formation d'apprentis (CFA) et pratique professionnelle dans les cuisines de la Chancellerie où sont préparés près de 2 000 repas par mois. Un cadre prestigieux pour une première qui souligne l'engagement du ministère dans l'insertion sociale et professionnelle des mineurs sous mandat judiciaire. ■

## ÉCOLE NATIONALE DE PJJ

## La classe prépa, bonne élève



GRÂCE AUX CONDITIONS matérielles et pédagogiques qui leur ont été offertes, 7 élèves de la classe préparatoire intégrée (CPI) 2010-2011 et 4 de la CPI 2009-2010 de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse ont réussi le concours d'éducateur. Ils rejoindront les bancs de l'école en septembre en qualité d'éducateurs stagiaires de la promotion 2011-2013. Depuis 2008, la CPI a permis à 32 jeunes à la situation financière ou familiale difficile d'intégrer la PJJ. ■

## RENCONTRES TERRITORIALES

## Au cœur de la protection de l'enfance

LA DIRECTION de la PJJ a organisé, avec le réseau Idéal, l'Assemblée des départements de France et le Club ASE (Aide sociale à l'enfance), la 2<sup>e</sup> édition des Rencontres territoriales de la protection de l'enfance, le 17 juin à l'université d'Avignon. Depuis la loi du 5 mars 2007, l'expérience a montré qu'une articulation efficace entre les champs administratif et judiciaire est déterminante afin de répondre à la judiciarisation croissante des problématiques liées à l'enfance en danger.

En charge de la concertation des acteurs de la justice des mineurs (décret du 9 juillet 2008), la DPJJ a été au cœur de la réflexion. Son rôle en matière civile est inscrit dans trois axes de son projet stratégique national 2008-2011 :



Le DPJJ à l'université d'Avignon.

l'aide à la décision des magistrats, la qualité et la conformité des prises en charge et l'élaboration des textes. « La PJJ, en recentrant ses missions opérationnelles sur l'aide à la décision des magistrats et la prise en charge éducative des mineurs délinquants, n'opère aucun repli institutionnel sur des problématiques qui lui seraient propres, a rappelé Jean-Louis Daumas. Elle développe au contraire sa compétence sur l'ensemble des questions intéressantes la justice des mineurs ». ■

## À NOTER

LE CHIFFRE CLÉ  
**3 786**

C'est le nombre de mineurs ayant exécuté un travail d'intérêt général en 2010. Le TIG est une peine qui peut être prononcée à l'encontre des mineurs de 16 à 18 ans, auteurs de délits punis d'une peine d'emprisonnement. Mis en œuvre par les services de milieu ouvert de la PJJ, le TIG doit présenter un caractère éducatif et favoriser l'insertion sociale

**15 OCTOBRE**

**Bulles en fureur  
à 20 ans**



Près de 800 adolescents, parmi lesquels des mineurs pris en charge par les services de la PJJ, participent à cette manifestation qui a pour vocation de concourir à la lutte contre l'illettrisme et de développer le goût de la lecture par le biais de la bande dessinée.

Les jeunes lecteurs se voient proposer de devenir jurés et de voter pour leur album préféré parmi une sélection de 12 ouvrages. Ce travail d'accompagnement à la lecture et à la construction d'une argumentation est effectué par les éducateurs au sein des structures les prenant en charge. La remise des prix aura lieu le 15 octobre au théâtre de La Paillette à Rennes, en présence de Jean-Louis Daumas, directeur de la PJJ.

## ZOOM SUR...

## Un jury de professionnels



© ELSA PALANDJIAN / DIRPUJ CENTRE-EST

Ont accédé à la première marche du podium, l'équipe catalane pour le concours de cuisine catégorie " occasionnels ", l'UEAJ d'Antibes pour le prix " jeunes et familles ", l'équipe de la Meuse (STEMO Verdun-Briey, FEJM Verdun, EPE Bar-le-Duc) pour la catégorie " professionnels ". L'équipe de l'Essonne (EPE Draveil, UEAJ Bures-sur-Yvette, UEAJ Corbeil-Essonne) a remporté le concours du plus beau stand. Elles se sont vu remettre un trophée réalisé par les UEAJ de Saint-Etienne et de Roanne. Les lauréats de la catégorie " professionnels " effectueront un stage aux côtés de Gilles Étéocle, chef du restaurant La Poularde à Montrond-les-Bains.

## Découvrir un métier

La Protection judiciaire de la Jeunesse compte 47 ateliers cuisine et 52 restaurants d'application (secteur public et secteur associatif habilité). Les mineurs se voient proposer une sensibilisation ou une préformation aux métiers de la cuisine et du service en salle. Les activités de jour constituent un tremplin pour accéder aux formations de droit commun, trouver un stage ou un emploi.

## LES PARCOURS DU GOÛT

## Des chefs au top !

Ciseler, concasser, émincer, rissoler... Chaque année, la Protection judiciaire de la Jeunesse organise un concours de gastronomie de haut niveau qui réunit 140 mineurs. Cet événement est le fruit d'un travail réalisé toute l'année dans les ateliers cuisine et restaurants d'application de la PJJ. La 12<sup>e</sup> édition s'est tenue les 28 et 29 mai au parc des expositions de Saint-Etienne (Loire).

VINGT-SIX ÉQUIPES de mineurs pris en charge par le secteur public et du secteur associatif habilité de la PJJ, issues de toute la France, ainsi qu'une équipe catalane, ont porté leur imagination à ébullition pour mettre l'eau à la bouche des petits et des grands venus les soutenir.

Après s'être préparés pendant des mois dans leurs structures avec leurs éducateurs, professeurs techniques et cuisiniers, les jeunes chefs ont dû réaliser, en 35 minutes chrono, une recette sur le thème des " Vert-tiges des aromates ".

Ils ont jonglé entre feux, fours, marmites et poêles, pour présenter leurs créations culinaires à un jury de professionnels bienveillant mais exigeant. Coupoles de sucre filé, dômes de sucre



© ELSA PALANDJIAN / DIRPUJ CENTRE-EST

Une recette en 35 minutes chrono !

soufflé, les équipes ont rivalisé de technicité pour éblouir des chefs prestigieux tels que Michel Troisgros, parrain de cette édition, ou Gilles Étéocle, chef et président du jury. Chaque délégation avait également créé pour l'occasion un stand pour faire découvrir au public les spécialités de sa région. Ici, des cuillères de foie gras à la

gelée de rhubarbe, là, une meringue à la lavande. Fromages, fruits de saison, jambons, crêpes, confitures et autres gourmandises ont aiguisé les sens.

La direction territoriale de la Loire a par ailleurs proposé des ateliers animés par de nombreux partenaires : prévention des risques liés à l'alcool, découverte des métiers, des plantes, mais aussi ferme pédagogique et démonstration de ferronnerie d'art.

Ces deux journées savoureuses ont été un moment de fête, de rencontres et de valorisation du travail de ces jeunes chefs en devenir. Une belle réussite pour les équipes éducatives qui ont accompagné, motivé et encadré les adolescents. ■

## Michel Troisgros, parrain 2011

Cuisinier-restaurateur à Roanne, le chef affiche 3 étoiles au Guide Michelin depuis 1968.

« LES PARCOURS DU GOÛT sont un événement formidable. Pour moi, les mineurs PJJ sont semblables à n'importe quel jeune apprenti. Leurs mains tremblent parfois, ils peuvent douter d'eux-mêmes, mais ils se sont lancés ! Ces jeunes me rendent fier d'eux et de mon travail. En les voyant s'impliquer ainsi, je me dis que la cuisine a de beaux jours devant elle. Je l'espère en tous cas, pour eux et pour nous. Certains ont



© ELSA PALANDJIAN / DIRPUJ CENTRE-EST

même déjà des gestes de professionnels ! Je souhaite à ces jeunes de persévérer, de progresser, d'aimer partager, d'être fiers de leur travail et d'eux-mêmes ». ■

## Glossaire

EPE : établissement de placement éducatif  
FEJM : foyer éducatif jeunes meusiens  
STEMO : service territorial éducatif de milieu ouvert  
UEAJ : unité éducative d'activités de jour

## RENCONTRES SCÈNE JEUNESSE

## De l'art d'éduquer

100 mineurs, issus d'une vingtaine de services de la Protection judiciaire de la Jeunesse, se sont retrouvés sur le site départemental de Roussières (Hérault), du 16 au 18 juin, pour participer à des ateliers de pratiques artistiques et présenter des spectacles travaillés pendant l'année ou créés lors des Rencontres Scène Jeunesse.

L'accès à la culture des mineurs sous mandat judiciaire est un droit et les activités artistiques constituent un support éducatif particulièrement intéressant. Elles permettent des apprentissages autres que strictement scolaires, facilitent la relation avec l'adulte, remobilisent les adolescents en valorisant leurs efforts. Autant d'atouts qui leur permettront de réintégrer les dispositifs de droit commun, à l'issue de leur prise en charge.

Ces activités qui favorisent l'insertion des mineurs contribuent à la prévention de la récidive, deux objectifs inscrits dans le projet stratégique national 2008-2011 de la Protection judiciaire de la Jeunesse.

« Ils ont tous quelque chose à dire ou à exprimer », constate Stéphane, l'intervenant slam des Rencontres Scène Jeunesse qui a vu défiler tous les talents pendant ces deux journées et demie



© AMÉLIE LE GOUILLU / DIRPAJ SUD

Des activités artistiques pour remobiliser et valoriser les mineurs.

dédiées à la création. Dessin, peinture, sculpture sur bois ou sur métal, rap, cirque, théâtre, chacun des 90 mineurs a trouvé un centre d'intérêt selon ses goûts et prédispositions. Organisées depuis dix ans par la Protection judiciaire de la Jeunesse, financée par la direction régionale des Affaires culturelles du Languedoc-Roussillon et le ministère de la Culture et de la Communication, les

Rencontres Scène Jeunesse bénéficient du savoir-faire des compagnies du Pas'Sage pour la programmation artistique et du Passe-Muraille, pour la logistique. Les artistes en herbe, encadrés par leurs éducateurs, ont participé aux ateliers de pratiques artistiques pendant la journée. Le soir, ils ont offert au public de nombreux spectacles travaillés pendant l'année ou réalisés avec les professionnels présents, parmi lesquels l'école de cirque Balthazar et la compagnie Serp'Art.

« La culture est un outil de valorisation pour ces adolescents qui ont parfois perdu confiance en eux, souligne Corinne Pouit, responsable des politiques éducatives à la direction inter-régionale Sud. Ces journées permettent de travailler la vie en collectivité autour d'un projet commun, l'acceptation d'un cadre imposé et leur offre une ouverture d'esprit ». ■

## En direct de Roussières

DANS LE CADRE d'une émission de radio enregistrée en public, préparée et réalisée par quatre mineurs lors des Rencontres scène jeunesse, Jean-Louis Dumas, directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse s'est prêté au jeu de l'interview. Interrogé sur les thèmes de la justice et de la culture, il n'a pas manqué de citer l'article 27 de la



© AMÉLIE LE GOUILLU / DIRPAJ SUD

Jean-Louis Dumas, interviewé par les mineurs.

Déclaration universelle des droits de l'Homme qui rappelle l'importance « pour tous, de l'accès et du droit à la culture ». ■

## PARTENARIAT

## Découvrir son patrimoine



© AMÉLIE LE GOUILLU / DIRPAJ SUD

La politique interministérielle Culture/Justice concourt à « garantir à chacun l'exercice effectif de la citoyenneté » par le biais de la culture. « Pour les mineurs sous protection judiciaire, l'approche de la culture fait partie du processus éducatif », rappelle Jean-Pierre Besombes, conseiller technique à la direction régionale des Affaires culturelles du Languedoc-Roussillon.

Les deux ministères ont à cœur de développer des actions visant à faire découvrir aux mineurs le patrimoine architectural, historique et culturel national mais également régional.

Le domaine départemental de Roussières à Viols-en-Laval, situé en plein cœur de la garrigue et à proximité de sites préhistoriques et géologiques offre des opportunités que les organisateurs ont su saisir. La 11<sup>e</sup> édition des Rencontres scène jeunesse a ainsi proposé, outre les ateliers de création traditionnels, des activités sportives de pleine nature (canoë et accrobranches) ainsi qu'une initiation à l'archéologie, la poterie ou encore la taille de pierres sèches. Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) du Languedoc-Roussillon ont, par ailleurs, organisé deux tables rondes. La première a réuni des adolescents sur le thème des pratiques culturelles et la seconde, des adultes artistes et professionnels de la PJJ sur le patrimoine, en tant qu'outil d'éducation à la citoyenneté.

## DANS LES TEXTES

La circulaire du 2 septembre 2010 relative à l'inscription de la Protection judiciaire de la Jeunesse dans les politiques publiques institutionnalise l'inscription, le rôle et les compétences des échelons territoriaux de la PJJ dans les politiques publiques. Les activités sportives constituent un champ essentiel des politiques publiques. La DPJJ y contribue pour garantir aux mineurs un accès aux dispositifs de droit commun. Permettre aux mineurs cet accès aux supports sportifs est par ailleurs inscrit dans le code de procédure pénale (art. D518 et 518-2), notamment au bénéfice des mineurs détenus. Dans ce cadre, les activités sportives font partie intégrante de l'action éducative et constituent des supports de prise en charge aux dimensions multiples. Les activités sportives concourent à la construction du lien entre les mineurs et le personnel éducatif. Elles participent à la socialisation du mineur par l'acceptation du cadre et des règles et par l'apprentissage des règles de vie en collectivité. Elles sont également un moyen de travailler l'estime de soi avec le mineur, permettent de le remobiliser et de le valoriser. La circulaire d'orientation du 25 février 2009 relative à l'action éducative structurée par les activités de jour avait déjà donné une place importante aux activités physiques et sportives en tant qu'outil pédagogique, au même titre que les activités culturelles. Elles sont intégrées dans les projets de service et coordonnées au niveau territorial. Elles doivent être adaptées aux problématiques locales après avoir établi un diagnostic des besoins spécifiques des territoires.

## LE SPORT, MÉDIA ÉDUCATIF

## Le goût de l'effort

Le sport est un média essentiel dans la prise en charge des mineurs sous mandat judiciaire. et soutenir le travail des éducateurs, la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse s'associe avec diverses fédérations et associations.

POUR LES PROFESSIONNELS de la PJJ, la pratique d'activités physiques et sportives va au-delà du simple loisir. Le sport permet aux éducateurs « d'entrer en relation » avec les adolescents qui leur sont confiés et d'aborder avec eux de nombreux sujets tels que le respect des règles, la relation aux autres ou encore la santé et le rapport à soi. Ces vertus, reconnues en 2009 par la Commission européenne, revêtent une dimension individuelle (connaissance et maîtrise de soi, prévention des conduites à risque, apprentissage de la santé et de l'hygiène) et collective (solidarité, respect des règles et des autres, esprit d'équipe, dépassement de soi pour le groupe). Ces valeurs sont au cœur du Challenge Michelet. Cette manifestation sportive annuelle nationale réunit près de 300 mineurs sous mandat judiciaire venus de toute la France, de Belgique et de Catalogne. La 39<sup>e</sup> édition, placée sous le signe de l'en-



Solidarité et fair play sont au cœur du Challenge

gagement, s'est tenue, du 16 au 21 mai 2011, près de Bordeaux en Gironde. Organisée par la direction inter-régionale de la PJJ du Sud-Ouest avec l'Association nationale Edmond Michelet - Henri Bailly et le Comité départemental olympique et sportif de la Gironde, elle a rassemblé onze délégations

de 32 adolescents de 13 à 18 ans autour de disciplines sportives : football, natation, basket, athlétisme, escalade sans oublier le traditionnel cross que Jean-Louis Daumas, directeur de la PJJ, a, comme chaque année, couru aux côtés des mineurs. Plus qu'une simple compétition, le challenge s'inscrit dans une démarche éducative large, menée toute l'année dans les services (découverte des disciplines, entraînements et rencontres inter-structures). Dans cet esprit, de nombreuses animations et actions de prévention relatives à la santé et aux conduites à risque ont également été proposées aux mineurs, en marge des épreuves sportives. L'an prochain, c'est dans le Nord que le Challenge Michelet soufflera ses 40 ans bougies.

## Des services impliqués

POUR QUE l'événement soit une réussite, éducateurs et mineurs ont mis leurs talents au service du Challenge. La classe-relais de Bergerac a créé l'affiche, l'UEAJ de Limoges a construit le podium, l'UEAJ de Bordeaux a réalisé les trophées, l'EPE de Mont-de-Marsan a réalisé une vidéo de la manifestation. L'UEAJ de Bordeaux a préparé les buffets des cérémonies



La fierté de faire gagner son équipe.

d'ouverture et de clôture, en collaboration avec le restaurant d'application "L'auberge" de Gradignan. ■

Suite de la page 1

## Pour diversifier la formation signe des accords de partenariat



de Michelet.

### DES ACCORDS AVEC DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Pour la deuxième année consécutive, l'association Foot Citoyen a participé activement à la manifestation, tout comme de nombreux partenaires. La finale de football a été commentée par son président, Didier Roustan (voir portrait p. 12), et Frédéric Hamelin, journaliste de l'association a apporté son expertise sur l'encadrement et la transmission des valeurs citoyennes par le sport. Cette collaboration a été possible par une convention passée entre la DPJJ et Foot Citoyen le 2 juillet 2010.

Pratiques d'activités sportives, participation à des événements ou des chantiers d'insertion, découverte des métiers du sport dans le cadre d'un stage, accueil de mesure de réparation pénale

ou de TIG, formation des éducateurs leur permettant d'encadrer des séquences de sport... Pour pouvoir mettre en œuvre toutes ces actions, la DPJJ signe des accords-cadres nationaux avec des fédérations et associations partenaires. Ces accords sont destinés à être repris localement en fonction des besoins des territoires.

### FOOT CITOYEN

La convention passée avec Foot Citoyen vise à organiser pour les mineurs placés sous mandat judiciaire des actions éducatives et pédagogiques avec comme support le football, discipline plébiscitée par les adolescents. L'objectif est de transmettre des valeurs éducatives et citoyennes telles que le respect des règles, de l'adversaire, de l'arbitre ou de ses propres partenaires. L'association propose, par ailleurs, des actions de formation pour les éducateurs avec l'ENPJJ. Foot Citoyen apporte son soutien dans le cadre de mesures de réparation pénale ou de stages de citoyenneté. Ainsi, cinq mineurs suivis par le milieu ouvert de la PJJ de Sète (Hérault) dans le cadre d'une mesure de réparation pénale collective, ont effectué en octobre, un travail journalistique sur la prévention de la violence dans le sport (conférence de rédaction, interviews d'entraîneurs, de joueurs et d'arbitres, reportages). Foot Citoyen mènera prochainement, avec le club de Montpellier-Hérault et la Licra, une action contre le racisme avec la projection du film "Des noirs en couleurs" sur les joueurs de l'équipe de France d'origine étrangère ou des DOM-TOM, suivie d'un

débat. Les plaquettes de la soirée ont été réalisées par les mineurs. « Ces actions offrent à ces jeunes des espaces de prise de parole et permettent de valoriser leurs productions, souligne Frédéric Hamelin. Dans ce contexte, le groupe les tire vers le haut ».

### L'UFOLEP

L'Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique), fédération multisports, secteur sportif de la Ligue de l'enseignement, propose plus de 100 activités sportives sur tout le territoire, à travers 10 000 associations et son réseau de comités départementaux et régionaux. L'accord-cadre, signé avec la DPJJ le 20 novembre 2009, permet de créer des partenariats locaux.

La convention tripartite entre la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep et la PJJ du Vaucluse en offre une parfaite illustration. Les mineurs, pris en charge par les services PJJ du département (quartier des mineurs du Pontet compris) bénéficient d'une préparation au BAFA, effectuent des stages d'animation en centres de loisirs et participent à des activités sportives et de loisirs sur des sites de proximité. L'accord-cadre prévoit la participation des mineurs à

Suite pages 8 et 9

## À LIRE...

### Un guide des activités physiques et sportives (APS)

est à la disposition de l'ensemble des professionnels de la PJJ depuis avril 2011.

Ce guide n'est pas un document technique destiné à faire des éducateurs des enseignants en sport. Il a pour vocation d'être un outil dont la finalité est l'action d'éducation. Les APS, au même titre que d'autres médias, tels que les activités culturelles et artistiques, sont une manière d'entrer en relation avec les jeunes, dans une pédagogie dite du "détour". Un point d'accroche qui contribue à la construction du projet individuel de chaque mineur.

Ce guide vise à inscrire les APS dans les projets de services.

Il s'agit d'assurer leur pérennité au-delà du départ du professionnel le plus motivé par une activité, de répondre aux divers besoins de tous les mineurs, de l'inscrire dans les activités supports du dispositif accueil-accompagnement ou du module d'acquisition.

Encadrer des activités physiques et sportives exige de connaître la législation en vigueur, et par conséquent les limites de compétences de chacun. Une large partie du document fait donc référence à des notions précises qu'il est impératif de respecter en tant que professionnel.

Le guide rappelle également des préconisations simples devant permettre d'éviter toute mise en danger des mineurs lors d'activités physiques. Il constitue également une base de données-ressources en termes de recherche de partenaires, de montage de projets ou encore de formation professionnelle.

### Glossaire

**APS** : activités physiques et sportives

**BAFA** : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

**CEF** : centre éducatif fermé

**EPE** : établissement de placement éducatif

**LICRA** : ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme

**UEAJ** : unité éducative d'activités de jour

## INITIATIVES

## Trophée sport aventure



© J.-R. PINGUET / DIR SUD-EST

La 15<sup>e</sup> édition du TSA s'est déroulée à Isola Village (Alpes-Maritimes) du 20 au 24 juin. Cette compétition sportive de pleine nature propose, destinée aux mineurs pris en charge dans le Sud-Est, propose des activités à sensations (VTT, descente en eaux vives) aux jeunes suivis par la PJJ ou les missions locales, classes-relais, foyers de l'enfance et services habilités. Cette manifestation permet l'apprentissage de la vie collective et du respect des consignes et règles de sécurité. Une convention signée en février 2010 par la PJJ et les divers partenaires (Compagnie républicaine de sécurité, Gendarmerie, Pompiers, associations) a renouvelé le dispositif pour 3 ans.

## Raid aventure



© C. PHILIPPOTT / DIR GRAND-NORD

Des équipes de 4 mineurs et 2 éducateurs, unies dans l'effort pour quatre jours d'épreuves. Un programme chargé : course d'orientation nocturne, VTT, marche à pied et canoë. Le 11<sup>e</sup> Raid aventure s'est déroulé du 22 au 25 juin dans la Somme. Ce rassemblement annuel né en Picardie prône les valeurs de la solidarité et du dépassement de soi plutôt que l'esprit de compétition ou la recherche de résultats individuels.

Suite de la page 7

des manifestations labellisées par l'Ufolep telles que les rassemblements nationaux " Du Bitume à la verdure ", " La Caravane Sportive ", le " Playa tour ". Outre la pratique sportive, ces événements peuvent être l'occasion pour les mineurs de découvrir les métiers de l'encadrement et de l'animation. Les éducateurs peuvent également suivre des formations en vue de l'obtention du certificat de qualification professionnelle pour encadrer des activités de pleine nature, gymniques, collectives ou accéder à des formations diplômantes.

AUTOUR DU CHEVAL,  
DEUX CONVENTIONS

Les Haras nationaux, devenus l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) ont signé un accord-cadre le 13 décembre 2008 avec la DPJJ. Etablissement public présent dans tous les départements de France (20 haras et 110 centres techniques), les Haras ont pour mission de développer les activités liées



© FFE

Découverte des métiers avec la FFE.

au cheval mais également d'utiliser le cheval dans sa dimension sociale (respect de l'autre, de l'animal, des règles d'hygiène et de sécurité). Le monde du cheval ouvre de réelles perspectives en termes d'orientation (découverte des métiers du cheval mais aussi du secrétariat, de la comptabilité, de l'accueil téléphonique ou de la communication). Plusieurs sites travaillent régulièrement avec les services de Protection judiciaire de la jeunesse pour favoriser l'insertion de mineurs en diffi-

culté. Ainsi, la PJJ du Grand-Est et la direction Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne ont signé, le 19 novembre 2009, une convention locale qui a, d'ores et déjà, permis à un mineur de réaliser un stage. Un autre adolescent a pu effectuer sa mesure de réparation pénale sur un site des Haras (nettoyage des écuries, soins aux chevaux).

Enfin, pendant l'été 2010, des mineurs ont contribué à l'amélioration de la signalétique du Pôle hippique de Lorraine en réalisant une fresque sur le site de Rosières-aux-Salines ainsi que des travaux de peinture (boxes, lisses de carrières) en février 2011.

L'IFCE est aussi habilitée pour l'accueil de personnes condamnées à un travail d'intérêt général. En 2010, près de 70 majeurs et mineurs ont effectué leur peine dans un établissement des Haras.

Fort de ce constat des effets bénéfiques des activités liées au cheval, la DPJJ a signé un partenariat avec la Fédération française d'équitation (FFE) le 9 juillet 2009. Lieux d'exécution de mesures de réparation ou de travaux d'intérêt général, les centres

## Au programme de la formation

DEPUIS 2008, les activités physiques et sportives sont intégrées à la formation des éducateurs à l'ENPJJ à Roubaix. « Cet aspect de la formation permet aux professionnels de construire une proposition de médiation sportive et de lui donner une valeur éducative », explique Benoist Jolly, formateur et coordinateur du module. Trois demi-journées par mois y sont consacrées. Chaque stagiaire choisit une activité parmi les 8 sports proposés et s'engage dans

un cycle d'apprentissage. L'ENPJJ propose aussi des stages qualifiants. En 3 ans, 250 éducateurs ont décroché un diplôme fédéral d'initiateur en boxe, escalade ou cyclisme grâce aux accords passés avec des fédérations et associations (En passant par la montagne, Fédération française des clubs alpins et de montagne, Fédération multisports Léo Lagrange, Fédération française de cyclisme, Fédération française des sports de contact). ■



équestres proposent aux mineurs des initiations, des stages et des formations aux métiers du cheval. La délivrance de diplômes qualifiants, voire des embauches, sont possibles.

La FFE s'est, en outre, engagée à faire bénéficier les professionnels de la PJJ d'une offre d'information et de formation. Le site de Lamotte-Beuvron héberge les ateliers de l'unité éducative d'activités de jour (formation aux métiers du bâtiment, création et d'entretien des espaces verts, restauration et hôtellerie). Celles-ci sont associées à celles de la FFE (cours de sensibilisation professionnelle au métier de palefrenier-soigneur et cours d'équitation). Autre exemple, en Basse-Normandie, une activité est proposée tous les mardis après-midi au centre équestre de Ouistreham, sur les temps scolaires et pendant les vacances aux mineurs du département, suivis en milieu ouvert ou placés. Au programme : soins aux chevaux, entretien des boxes, apprentissage des règles de sécurité, cours et balades. « *Le cheval, en tant que support éducatif, conduit le jeune à se mobiliser et se responsabiliser*, explique Véronique Cousin, conseillère technique à la direction territoriale de la PJJ Basse-Normandie. *Il lui permet de se confronter à ses propres limites, de gérer ses émotions et de respecter les consignes* ».

#### LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

Un accord tripartite DPJJ-Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM)-association " En passant par la montagne " a été signé le 17 septembre



Gravir les sommets avec la FFCAM.

2009. La montagne offre un cadre éducatif idéal pour aborder les notions de conduites à risque et de respect des règles. Fédération multisports, la FFCAM organise des activités, propose des stages de formation et ouvre ses structures pour la réalisation de mesures de réparation pénale, de travaux d'intérêt général ou de chantiers d'insertion. Les mineurs bénéficient de réductions en refuges et d'un accès à la formation diplômante.

L'association est aussi investie dans la formation avec l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ). Les éducateurs peuvent ainsi devenir initiateurs d'escalade pour encadrer cette activité (2 sessions de 5 jours en structure artificielle puis en site naturel). En Centre-Est, elle s'est déroulée, cette année, à Pelvoux (Hautes-Alpes) puis à Chamonix.

L'association travaille, en outre, avec les classes-relais de Cluses et d'Annecy. Au début des six mois de la prise en charge, les élèves partent en randonnée pour un week-end de cohésion puis participent à 6 séances d'escalade et rencontrent les gendarmes et l'office de haute montagne. Ils terminent la session

par un week-end " cascade de glace " ou " sommet ". Mais il n'est pas nécessaire d'être un service PJJ situé dans une région montagneuse pour accéder aux offres de la FFCAM. Cinq mineurs de l'EPE de Bagneux (Hauts-de-Seine) ont réalisé un stage d'escalade à Fontainebleau puis près d'Auxerre et cinq autres, placés à l'EPE de Villeneuve-d'Ascq (Nord), sont partis dix jours pour un chantier de remise en état d'un refuge dans la vallée de Chamonix.

#### DE NOUVEAUX PARTENARIATS À LA RENTRÉE PROCHAINE

Toujours soucieuse de développer les partenariats, la DPJJ participera au 6<sup>e</sup> Forum Educasport de l'Agence pour l'éducation par le sport (APPELS) sur les enjeux sociaux et éducatifs du sport du 16 au 18 novembre prochain à Reims.

Cette association agit en faveur des personnes afin de contribuer à leur insertion par des activités physiques et sportives à travers 55 relais locaux en France et plus de 5 000 projets.

La DPJJ est associée à l'agence en tant que jury d'appels à projets dans lesquels les services peuvent présenter des initiatives d'éducation par le sport et obtenir des financements.

A la rentrée prochaine, la DPJJ s'apprête, par ailleurs, à signer un accord-cadre avec les Fédérations françaises de rugby, de handball et de boxe.

Des projets sont également en cours avec l'Union nationale " Léo Lagrange ", partenaire de nombreux services de la PJJ, et avec les pôles ressources nationaux du ministère des Sports. ■

## DISPOSITIF



La base de Bures-sur-Yvette.

### Sports de Bures

Située dans l'Essonne, l'Unité éducative d'activités de jour (UEAJ) de Bures-sur-Yvette a conçu l'ensemble de son projet pédagogique autour de la pratique des activités physiques et sportives.

Base régionale d'accueil et d'actions d'insertion, elle offre aux équipes éducatives des moyens matériels et humains pour une action éducative par le sport.

La base de Bures-sur-Yvette propose également aux mineurs sous mandat judiciaire du territoire de participer au programme " Destination

BAFA, un tremplin vers l'animation ", une préparation au diplôme, validé ensuite au sein des structures habilitées.

Cette UEAJ prépare, par ailleurs, chaque année, la délégation Ile-de-France au Challenge Michelet.

Après quelques premiers entraînements et une épreuve de sélection, l'équipe constituée réalise, sur place, différents stages de préparation aux épreuves et à la vie en collectivité.

Enfin, la base sportive propose " Passion foot ", une action de remobilisation via ce sport qui constitue, pour certains jeunes à un moment de leur vie, la seule activité socialisante qu'ils pratiquent. Cette action a été élue " Prix de l'initiative sportive " par le Conseil général de l'Essonne lors de la cérémonie annuelle des podiums, le 10 février dernier.

## À NOTER

## VIDÉOS

## La justice des mineurs en images



La série " Au cœur de la justice des mineurs ", vous propose de découvrir les différentes prises en charge de la PJJ sous forme de reportages vidéo. Après l'aide à la décision des magistrats, la mesure de réparation pénale, le placement en établissement de placement éducatif et les activités de jour, deux nouveaux épisodes sont disponibles sur le site Internet du ministère de la Justice et des Libertés.

Le 5<sup>e</sup> reportage est consacré au placement en famille d'accueil. Particulièrement adapté pour des adolescents ayant besoin d'un cadre autre que collectif, ceux-ci partagent, pendant la durée du placement judiciaire, le quotidien de la famille tout en poursuivant leur scolarité ou leur formation. Le 6<sup>e</sup> reportage, tourné au Centre éducatif fermé de Liévin (Pas-de-Calais), expose le cadre et le fonctionnement de ces structures particulièrement contenant que sont les CEF. Le placement en CEF, d'une durée de 6 mois, renouvelable une fois, constitue une alternative à l'incarcération. Si le mineur ne respecte pas les obligations auxquelles il est soumis dans le cadre du contrôle judiciaire, du sursis avec mise à l'épreuve ou de la libération conditionnelle, le magistrat peut décider son incarcération.

Tous les reportages sur : [www.justice.gouv.fr/justice-des-mineurs-10042](http://www.justice.gouv.fr/justice-des-mineurs-10042).

## LE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## « Il contribue à la prévention de la récidive »

Jacques SALVATOR, maire d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

ÉLU EN MARS 2008, je poursuis activement la politique de mise en œuvre des TIG par la ville, initiée en 2000 et renforcée en 2005. J'ai participé, à ce titre, au forum national organisé sur ce sujet le 14 juin dernier à la Chancellerie pour sensibiliser les élus des collectivités locales, les représentants d'associations ou d'entreprises chargées d'une mission de service public à la mise en œuvre de TIG. Ils constituent un réel progrès car ils permettent de transformer une peine d'emprisonnement en un travail réalisé au bénéfice de la collectivité et évitent la rupture sociale liée à la détention. Sur notre territoire, cette question de la



© CAROLINE MONTAGNE / MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS / DCDOM

délinquance concerne plusieurs centaines de jeunes âgés de 16 à 18 ans. Dans le cadre du développement des politiques publiques, les TIG constituent un des éléments essentiels de la prévention de la récidive. Je souhaite les développer par le biais de la

communauté d'agglomération et la désignation de correspondants ville-prison identifiés qui seront également référents TIG. Le bilan à ce jour est très positif. En 6 ans, 75 TIG ont été exécutés au sein de services municipaux et 15 sont en cours d'exécution. Le TIG peut conduire à la construction d'un projet d'insertion. Deux mineurs ont signé un contrat de professionnalisation suite à l'exécution d'un TIG au sein d'un service municipal. En tant qu'élus, nous devons tout faire pour éviter la récidive et favoriser l'insertion de ces jeunes. Accueillir des TIG sur sa commune est un acte concret qui permet de participer à cet objectif. ■

## « Une dimension valorisante pour le mineur »

Nathalie BONNEAU, responsable de l'UEMO d'Aubervilliers

CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE des TIG, l'UEMO développe, depuis 2005, un partenariat avec la mairie d'Aubervilliers (postes de plombier, peintre vitrier, menuisier, maçon), l'ALJ 93, foyer de jeunes travailleurs (secrétariat et restauration) et le site de La Villette (entretien d'espaces verts, animation). J'ai des liens réguliers avec la correspondante ville-justice, chargée de mission " prévention de la délinquance " à Aubervilliers, et de l'interface UEMO / services techniques accueillant les tigistes. Sur la centaine de mineurs que suit l'unité, près de 20% d'entre eux ont été condamnés à un TIG (10 en 2008, 18 en 2009 et 2010). D'une durée moyenne de 40 heures pour

les mineurs, le TIG est aménagé en fonction des obligations scolaires ou de formation. L'éducateur accompagne le jeune : constitution du dossier (inscription CPAM, visite médicale), suivi quotidien pendant l'exécution et réalisation d'un bilan transmis au magistrat. Le TIG est une peine, la mesure de réparation pénale, elle, est une sanction éducative qui requiert l'adhésion du condamné et lui permet de réparer, en faisant œuvre utile à l'égard de la collectivité. Pour le grand public, c'est une réponse pénale lisible. En outre, l'adolescent est en situation de prouver qu'il est capable de faire quelque chose, ce qui est très valorisant pour lui. Qu'un magis-



© MARIE LAURE TENAUD / STENO LE BLANC-MESNIL

trat considère qu'un adolescent puisse s'impliquer dans sa condamnation constitue le début d'une dynamique vers l'insertion. ■

## Glossaire

CPAM : caisse primaire d'assurance maladie  
UEMO : unité éducative de milieu ouvert

## SUD SENS CIVIQUE

Initiation aux premiers secours, travail autour de la place de la victime, sensibilisation aux addictions et à la santé sont autant de pistes explorées avec les partenaires institutionnels et associatifs du STEMO de Montpellier dans le cadre de stages de formation civique et de stages de citoyenneté. Du 20 au 24 juin, huit mineurs ont participé à l'une des cinq sessions de cinq jours organisées chaque année depuis 2008. A l'issue, chaque mineur présente au groupe un exposé réalisé sur l'un de ces thèmes.

## ILE-DE-FRANCE/OUTRE-MER GESTES DE SECOURS



© DTPAU 77

Six mineurs suivis par l'UEMO de Melun et deux professionnels ont été formés aux gestes de premiers secours (formation Prévention et secours civiques de niveau 1). Pour solenniser la réussite des adolescents, la remise des diplômes s'est déroulée au Centre d'intervention et de secours de Vaux-le-Pénil. Cette cérémonie a permis de resserrer les liens avec l'union départementale des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne. Une nouvelle session de formation est prévue à l'automne.

## GRAND-OUEST PRENDRE DE LA HAUTEUR

L'aérodrome de Mortagne-au-Perche (Orne) a accueilli, le 9 juin, l'une des neuf étapes du Tour de France aérien, Rêves de gosse 2011. Huit mineurs

suivis par le STEMO d'Alençon, dans le cadre d'une mesure de réparation par le travail, ont pris en charge des enfants souffrant d'un handicap le temps d'un vol au-dessus de la Basse-Normandie. Ils ont par ailleurs apporté une aide logistique aux membres de l'aéro-club et aux partenaires du projet (installation des stands, balisage et sécurisation du lieu, organisation des repas).

## GRAND-EST GALETS AÉRIENS

Grâce à un financement de la DRAC, huit mineurs, pris en charge par l'UEMO de Thionville et le STEMO de Metz, vont participer à l'exposition "L'art au jardin", organisée par la ville de Thionville cet été. Pendant trois mois, ils se sont rendus, deux heures par semaine, dans un collège qui a mis à leur disposition un atelier. Guidés par un artiste plasticien, les mineurs ont travaillé différents matériaux tels que le bois, le fer ou le béton. Leur œuvre intitulée "Galets aériens" sera exposée tout l'été place de la République à Thionville.

## SUD-EST MINEURS AU PARFUM

Cet été, trois médiateurs culturels du Musée international de la Parfumerie à Grasse assurent un atelier-découverte au quartier des mineurs de la maison d'arrêt. Cette activité, prévue par la convention Justice-Région, explique aux détenus comment sont fabriqués les parfums. A partir d'exercices sur les odeurs (sentir sans voir, initiation aux compositions), les adolescents sont sensibilisés et informés sur les divers secteurs liés à ce métier artisanal et délicat.

## CENTRE TIG MUNICIPAL

Un adolescent, suivi par l'UEMO de Blois (Loir-et-Cher) et condamné à un TIG de 60 heures, a effectué sa peine du 6 au 17 juin au sein du service technique de la commune de Saint-Laurent-des-Eaux. Peintre en bâtiment de formation, il a été chargé de rénover les peintures du bureau d'accueil du camping municipal. Après un test concluant, ce jeune a mené à bien son chantier et ce de façon autonome. Son sérieux, sa ponctualité et la qualité de son travail lui ont valu de décrocher pour cet été un CDD dans le cadre de l'organisation d'une fête locale.



© ANGELO GUILLAUME / UEMO BLOIS

## SUD-OUEST ACTIVITÉS MOBILES

« Si tu ne vas pas à l'UEAJ, l'UEAJ ira à toi ! ». A Limoges, un nouveau dispositif est expérimenté depuis le printemps 2011. Pour palier l'éloignement géographique dans deux départements du Limousin, l'UEAJ de la Haute-Vienne a mis en place des interventions de proximité. L'idée est de "transporter" les modules dispensés par l'UEAJ sur les UEMO de la Corrèze et de la Creuse. A tour de rôle, éducateurs PJJ et professeurs techniques se relaient pendant une semaine pour assurer l'accompagnement vers l'insertion des mineurs les plus isolés du territoire.

## CENTRE-EST SCÈNE D'EPM

Grâce au service éducatif de l'EPM de Meyzieu, une trentaine de jeunes détenus ont pris part à la création d'une pièce jouée, le 8 juin, au sein de l'établissement. "La violence de l'histoire" est le fruit d'un travail mené avec la compagnie du Lien théâtre, venue animer un atelier deux fois par semaine. Ce projet a permis de faire travailler les mineurs sur le thème de la violence, l'écriture théâtrale, l'expression corporelle et le

jeu des émotions. Certains ont mis la main à la pâte pour la conception des décors et l'utilisation de supports multimédias. D'autres enfin ont réalisé un buffet servi aux comédiens et au public (magistrats, avocats, directeurs de service) à la fin du spectacle.

## GRAND-NORD GRAINE D'ENTREPRISE

Deux UEAJ du Pas-de-Calais (Arras et Bruay) ont créé fin 2010 une mini-entreprise baptisée "Horti-fleurs". Une dizaine de mineurs réalisent des compositions florales et font la promotion de leurs produits. A l'occasion de la fête des mères, ils ont ainsi créé 35 paniers garnis de plantes et de fleurs coupées. Une initiative qui a valu à Horti-fleurs la deuxième place du Challenge écoles-entreprises, organisé par la fondation Agir contre l'exclusion. ■

### Glossaire

**DRAC** : direction régionale des Affaires culturelles  
**SEEPM** : service éducatif de l'établissement pénitentiaire pour mineurs  
**STEMO** : service territorial éducatif de milieu ouvert  
**TIG** : travail d'intérêt général  
**UEAJ** : unité éducative d'activités de jour  
**UEMO** : unité éducative de milieu ouvert

DIDIER ROUSTAN, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION FOOT CITOYEN

# But citoyen

Didier Roustan, journaliste, est le président de Foot Citoyen, association avec laquelle la Protection judiciaire de la Jeunesse a signé une convention.

FIGURE emblématique de l'émission *Téléfoot* dans les années 80, Didier Roustan officie désormais sur TV5 Monde et l'Equipe TV. Attristé, pour ne pas dire consterné, par la violence que génère parfois le football, sur le terrain et hors jeu, le plus trublion des commentateurs sportifs se lance, en 2003, un défi un peu fou. Il crée l'association Foot Citoyen et

nomme président d'honneur Arsène Wenger, entraîneur d'Arsenal FC (Londres), un ami avec lequel il partage les

mêmes valeurs. Le but de ce projet social ? Redonner des valeurs éducatives et citoyennes aux 2 millions de licenciés pour éradiquer l'incivisme et la violence. Une évolution qui passe d'abord par les plus jeunes. « *Il faut de l'éducation dans le sport et réciproquement*, affirme-t-il. *Le respect des règles, le respect des autres et de soi, je crois aux valeurs du sport. Pour les jeunes, il peut être une alternative aux bêtises* ». Et il sait de quoi il parle, lui qui a passé une enfance heureuse mais un peu livrée à lui-même à Marseille. « *J'étais un vrai petit diable ! se souvient-il. Il m'arrivait de trainer ; j'aurais*

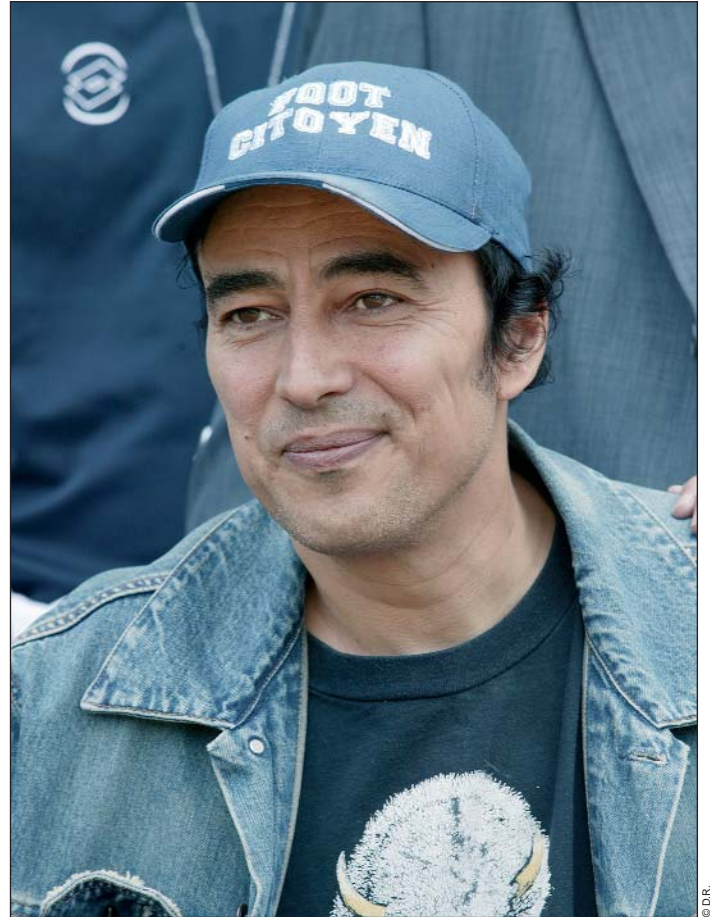
*pu déraiper si je n'avais pas eu la chance de recevoir les bases* ». S'il est resté dans le droit chemin, c'est en grande partie au football qu'il le doit. A l'AS Cannes de 6 à 18 ans, le jeune garçon suit quatre entraînements par semaine. Autant de temps, d'énergie et de passion passés à ne pas faire autre chose. « *A un âge où l'on se cherche, le sport donne un cadre et un équilibre. Il permet d'acquérir un certain courage physique et mental et oblige à une bonne hygiène de vie* ». Pour les

mineurs sous mandat judiciaire, il peut être un levier éducatif, un moyen de susciter un intérêt, une envie. Didier Roustan en est convaincu, la direction de la PJJ aussi. Ensemble, ils signent une convention le 2 juillet 2010. Depuis, Foot Citoyen mène des actions dans plusieurs services de la PJJ tels que des ateliers de réflexion et d'écriture journalistique (voir p. 7). Le président de l'association a participé à deux éditions du Challenge Michelet, l'an dernier à Grenoble, cette année à Bordeaux en commentant la finale de football, épreuve phare de ce grand rassemble-

ment sportif national (voir p.6). Son association s'investit également dans la formation des encadrants. « *Il est nécessaire de donner des outils pédagogiques aux éducateurs de la PJJ qui animent une activité sportive* ». C'est l'objet des modules foot travaillés en ce moment avec l'Ecole nationale de PJJ. Au fil du temps, le président de Foot Citoyen constate que les adultes ont une vision de plus en plus élitiste du sport. « *Les entraîneurs ont le sentiment d'être bons si leur équipe*

*gagne* ». Selon lui, l'objectif premier doit pourtant être l'épanouissement du jeune. « *Nous sommes dans une société où les gens n'acceptent plus de perdre. Vivre l'échec et la frustration est pourtant essentiel* ». Certain que ce qu'ils vivent sur les terrains leur servira dans leur quotidien, il forme le vœu que « *ces jeunes partagent de belles émotions et qu'ils aient l'occasion d'être fiers de ce qu'ils sont. Le sport, c'est une école de la vie* ».

[www.footcitoyen.org](http://www.footcitoyen.org) ■



Une école de la vie

